



Salses-le-Château, le 12 Mars 2007

**Avis de recrutement sans concours
pour trois postes d'Agent des Services Hospitaliers Qualifiés**

En application du Décret n° 2004-118 du 06 Février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de Catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière, en son article 7, une Commission pour la sélection des candidats aura lieu à la Maison de Retraite de Salses-le-Château en vue de pourvoir **trois postes d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés**.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes remplissant les conditions suivantes :

- Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.
- Etre âgé de cinquante cinq ans au plus tard au 1^{er} janvier de l'année du concours. La limite d'âge mentionnée ci-dessus est reculée ou supprimée conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

Les dossiers d'inscription doivent comporter :

- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membre de la Communauté Economique Européenne.
- Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi accompagné d'une lettre de motivation.

Les candidatures devront être adressées à :

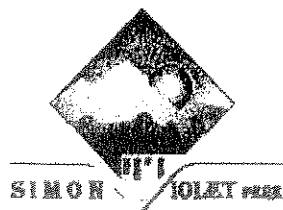
**Monsieur le Directeur
Monsieur Jean-Jacques BRIDE
D900 – BP 23
66600 Salses-le-Château**

dans un délai de deux mois à compter de la publication au recueil des actes administratifs des départements de la région Languedoc-Roussillon, par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

La sélection des agents est confiée à une commission composée d'au moins trois membres, au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission organisera une audition publique de ceux dont elle a retenu la candidature.

Les agents recrutés en application de ces dispositions seront soumis, aux dispositions applicables aux agents stagiaires de la fonction publique hospitalière.

0270



MAISON DE RETRAITE « SIMON VIOLET PÈRE » - E.H.P.A.D.

39, Avenue du Général Guillaud – B.P. 23 – 66301 THUIR Cédex

☎ 04 68 53 09 53 ☎ 04 68 53 26 71 e-mail : mrth@wanadoo.fr

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES**

La Maison de retraite EHPAD « Simon Violet Père » située à THUIR organise un recrutement sans concours destiné à pourvoir **deux postes vacants d'agent des services hospitaliers qualifié**, en application du décret N° 2004-118 du 6 Février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée.

Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de cinquante cinq ans au 1^{er} Janvier 2007, sans préjudice des dispositions légales relatives au recul des limites d'âge aux emplois publics.

Les dossiers de candidature, comportant une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant leur durée, doivent être adressés en recommandé avec accusé de réception, avant le

VENDREDI 11 MAI 2007, dernier délai, (le cachet de la poste faisant foi), à :

**Madame la Directrice de l'EHPAD « Simon Violet Père »
39 Avenue du Général Guillaud
66300 THUIR**

La sélection des agents est confiée à une commission composée d'au moins trois membres. Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature.

Les agents recrutés seront soumis aux dispositions applicables aux agents stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Thuir, le 1^{er} MARS 2007



0271



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle formation & organisation des concours

A PERPIGNAN, le 26 mars 2007

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS en vue de pourvoir des
Postes D'AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES**

Un recrutement sans concours est organisé au Centre Hospitalier St Jean à compter du 26 mai 2007 dans le cadre des dispositions du Décret n° 2004-118 du 6 février 2004, en vue de pourvoir :

- 10 postes d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés au Centre Hospitalier de Perpignan.

Les candidatures au recrutement sans concours doivent être adressées au Directeur du Centre Hospitalier accompagnées d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies, les emplois occupés et précisant la durée. Les dossiers sont à déposer au plus tard le 26 avril 2007.

**P/Directeur,
Le Directeur
des Ressources Humaines**

Michel de LAZZARI

0272



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle formation & organisation des concours

A PERPIGNAN, le 26 mars 2007

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS en vue de pourvoir des
Postes d'Agents Administratifs**

Un recrutement sans concours est organisé au Centre Hospitalier St Jean à compter du 26 mai 2007 dans le cadre des dispositions du Décret n°2004-118 du 6 février 2004, en vue de pourvoir :

- 6 postes d'Agents Administratifs au Centre Hospitalier de Perpignan.

Les candidatures au recrutement sans concours doivent être adressées au Directeur du Centre Hospitalier accompagnées d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies, les emplois occupés et précisant la durée. Les dossiers sont à déposer au plus tard le 26 avril 2007.

**P/Directeur,
Le Directeur
des Ressources Humaines**

Michel de LAZZARI



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle formation & organisation des concours

A PERPIGNAN, le 26 mars 2007

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS en vue de pourvoir
Des postes d'AGENTS D'ENTRETIEN QUALIFIES

Un recrutement sans concours est organisé au Centre Hospitalier St Jean à compter du 26 mai 2007 dans le cadre des dispositions du Décret n° 2004-118 du 6 février 2004, en vue de pourvoir :

- 10 postes d'Agents d'Entretien Qualifiés au Centre Hospitalier de Perpignan.

Les candidatures au recrutement sans concours doivent être adressées au Directeur du Centre Hospitalier accompagnées d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies, les emplois occupés et précisant la durée. Les dossiers sont à déposer au plus tard le 26 avril 2007.

**P/Directeur,
Le Directeur
des Ressources Humaines**

Michel de LAZZARI